



Compte rendu

Date : 11 juin 2020
Heure : 13 h 30 à 15 h 10
Endroit : Via Zoom

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Stéphane Taillon, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Christian Picard, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood	X	
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières		X
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier	X	
Abigaël Guénette	Groupe Faune	ZECO		X
Frédéric Lussier, ing.f.	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye		X
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédéc-p-07	X	
Robin Dufresne	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier	X	
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen		X
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCC	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais	X	
Geneviève Le Blanc	Groupe nature	SNAP Outaouais	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Deborah Powell	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
Nathalie Magnan	Groupe nature	Conseil régional de environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon, ing.f.	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		
Jean-François Larrivée, ing.f.	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe Premières Nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe Premières Nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe Premières Nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Compte rendu de la rencontre du 11 juin 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 15 juin 2020

Adopté le 8 juillet 2020

Remplaçants :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Yannick Dufour	Faune	SEPAQ	X

Personnes ressources:

Nom	Organisme	Présent
Cathy Labrie	MFFP	X
France Talbot	MFFP	X
Raymond Barrette, ing.f.	MRC Pontiac	X

Autres participants :

Nom	Organisme	Présent
Marcel Larocque	Observateur (Regroupement des locataires de terres publiques)	X
Annie Montpetit	Chargée de projet Supra	X
Vanessa Joanisse	Projet Infolettre	X
Martin Joanisse	Conférence des préfets de l'Outaouais	X (quitte à 14h)
Marcel Larocque	Observateur RLTP	X

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Recommandations à mettre en pratique lors de la rencontre
3. Prise des présences
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 30 janvier 2020
6. Suivi de la rencontre du 30 janvier 2020
 - a) Calendrier des chantiers
 - b) Suivi des actions
7. Jeton de présence
8. Nomination des représentants des groupes sectoriels de la TRGIRTO
9. Approbation de la procédure d'élection du président et du vice-président et nomination d'un président d'élection
10. Fréquence des rencontres via l'application Zoom – rencontres été 2020
11. Changement de mandat de Mme Cathy Labrie au ministère
12. Sondage – *Projet Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*

Compte rendu de la rencontre du 11 juin 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 15 juin 2020

Adopté le 8 juillet 2020

13. Divers

- a) Zone de protection dans les pourvoies (territoire faunique structuré)
- b) Projet d'aires protégées du CREDDO
- c) Précisions sur le jeton de présence

14. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas souhaite la bienvenue aux participants. Il mentionne que pour la première rencontre de la TRGIRTO via Zoom, l'ordre du jour est allégé pour permettre aux participants de se familiariser avec cet outil. La séance sera enregistrée pour faciliter la rédaction du compte-rendu. De plus, le coordonnateur animera la rencontre et gèrera l'ordre du jour. Enfin, le président ajoute qu'il avait annoncé qu'il prendrait sa retraite au mois de juin mais considérant la situation, il a décidé de la reporter au mois d'octobre.

2. Recommandations à mettre en pratique lors de la rencontre

Le coordonnateur présente le document Recommandations à mettre en pratique lors de la rencontre. Il fait le tour des fonctions Zoom disponibles pour les participants.

3. Prise des présences

M. Barrette demande aux participants de s'identifier à tour de rôle.

4. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 202006-1

Sur proposition de M. Robin Dufresne, secondée de M. François Saumure, l'ordre du jour est adopté en ajoutant au point 13. Divers *Zone de protection dans les pourvoies (territoire faunique structuré)*.

5. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 30 janvier 2020

TRGIRTO 202006-2

Sur proposition de M. Robin Dufresne, secondée par M. Jacques David, le compte-rendu de la rencontre du 30 janvier 2020 tenue à la MRC de Papineau est adopté.

6. Suivi de la rencontre du 30 janvier 2020

a) Calendrier des chantiers

Mme Talbot explique qu'une première proposition a été faite suite à la demande des représentants des BGA de permettre que leurs activités puissent être modifiées ou ajoutées en cours de semaine. Cette proposition n'était pas satisfaisante pour les demandeurs. Il y a quelques semaines, le coordonnateur a présenté à l'équipe du ministère les possibilités offertes par le calendrier. Le MFFP est maintenant prêt à faire une nouvelle proposition. Mme Talbot partage son écran et présente cette proposition.

La période où il serait possible pour les BGA d'enregistrer leurs activités ouvrirait le vendredi à midi et fermerait le vendredi suivant de la semaine courante à 20h. Les BGA seraient obligés de

mettre à jour la réalité de leurs travaux durant la semaine courante. L'option de copier une semaine serait retirée. Il faudrait maintenir l'historique des changements apportés. La date et le nom de l'auteur des changements devraient être consignés.

Le ministère n'a pas besoin qu'une notification apparaisse sur la page publique du calendrier. Mme Talbot comprend cependant qu'il soit intéressant pour le public de voir de telles notifications.

La TRGIRTO devra adopter une résolution confirmant une modification de cette procédure. Comme la façon de procéder actuelle fait partie des exigences contractuelles avec les BGA, les Tables opérationnelles (TO) devront également adopter une modification aux contrats.

M. Chartier demande que la proposition leur soit transmise afin de l'acheminer aux autres BGA.

La procédure se trouve dans l'entente d'harmonisation du calendrier des opérations (EHCO). L'EHCO devra donc aussi être modifiée.

La proposition sera discutée lors de la prochaine rencontre de la TRGIRTO.

M. Poirier demande si Rexforêt doit inscrire ses activités sur le site du calendrier des chantiers. Les responsables des travaux non-commerciaux, des inventaires et du martelage doivent également inscrire leurs activités dans le calendrier des chantiers.

ACTIONS : Transmettre au coordonnateur la proposition concernant le calendrier des chantiers (F. Talbot)

Faire suivre cette proposition à l'ensemble des partenaires de la TRGIRTO (R. Barrette)

b) Suivi des actions

Toutes les actions découlant de la rencontre du 30 janvier ont été complétées. Dès que M. Guillaume Godbout fournira les explications concernant l'ajout de cinq Refuges biologiques dans l'UA 072-51, cette information sera transmise aux partenaires.

7. Jeton de présence

Les participants aux rencontres de la TRGIRTO qui sont bénévoles (pas employé d'un partenaire) ont droit à un jeton de présence de 175\$ par journée de rencontre. Pour les rencontres qui se tiendront via l'application Zoom, la MRC de Pontiac a décidé d'établir le jeton sur une base horaire de 8 heures, soit 21,88\$/heure. Le jeton sera payé après un cumulatif de 8 heures de rencontres.

8. Nomination des représentants des groupes sectoriels de la TRGIRTO

Faisant suite à la fin du mandat de représentants et de remplaçants le 31 décembre 2019, le Groupe Matière ligneuse et certains partenaires ont nommé leur représentant et leur remplaçant. Selon nos Règles de fonctionnement, ces nominations doivent être entérinées par le Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO). À titre de secrétaire de la TRGIRTO, M. Barrette a fait parvenir une recommandation à la CPO en vue que les personnes nommées soient entérinées. M. Barrette lit la recommandation.

Les partenaires du groupe Faune n'ont pas encore pu nommés leurs représentants. Jusqu'à ce qu'une rencontre de la Table Faune se tienne, les représentants du groupe Faune peuvent poursuivre leur mandat.

M. Michel Boucher remplaçant de la Fédération québécoise de chasse et pêche – section Outaouais a remis sa démission.

ACTION : Corriger le nom de M. Dominic Lauzon inscrit dans la recommandation adressée au CPO (R. Barrette)

9. Approbation de la procédure d'élection du président et du vice-président et nomination d'un président d'élection

M. Barrette présente une proposition de procédure d'élection du président et du vice-président adaptée à la situation où il est présentement impossible de se rencontrer en personne.

TRGIRTO 202006- 3

Sur proposition de M. François Poirier, secondée de M. François Saumure, la procédure d'élection du président et du vice-président présentée par M. Barrette est adoptée.

TRGIRTO 202006- 4

Sur proposition de M. François Poirier, secondée de M. Robin Dufresne, il est décidé de nommer M. Raymond Barrette à titre de président pour la prochaine élection des officiers de la TRGIRTO.

10.Fréquence des rencontres via l'application Zoom – rencontres été 2020

M. Barrette suggère que durant la période où l'on ne peut tenir de rencontre en personne, la durée des rencontres via l'application Zoom ne devrait pas dépasser trois heures. Un ou deux sujets de fond pourraient être abordés. Les rencontres pourraient se tenir à une fréquence d'une par mois ce qui équivaldrait aux cinq ou six rencontres régulières.

Une prochaine rencontre pourrait avoir lieu durant la semaine du 6 juillet. M. Barrette enverra un sondage Doodle pour fixer une date. Vu la période des vacances, il n'y aura pas de rencontre au mois d'août.

Le coordonnateur soumettra par courriel des dates pour les rencontres à venir sur la base qu'elles se tiendraient via Zoom. Le calendrier sera confirmé lors d'une prochaine rencontre.

11.Changement de mandat de Mme Cathy Labrie au ministère

Mme Labrie explique que suite aux consignes du gouvernement concernant la Covid-19, tous les processus de recrutement de personnel ont été suspendus. Il y a quelques jours cette restriction a été suspendue. En principe, une personne devrait être engagée à titre de responsable de la GIRT d'ici la fin du mois d'août. Mme Labrie continue d'occuper cette fonction jusqu'à la fin du mois d'août.

12.Sondage – Projet Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement

Lors de la rencontre du 30 janvier, Mme Montpetit, la chargée de projet, est venue présenter le projet suprarégional. Le sondage qu'elle a élaboré a été mis en ligne à la fin du mois de mai. Un courriel a été envoyé pour inviter les représentants et les remplaçants de la TRGIRTO à le remplir. Mme Montpetit décrit succinctement les sections du sondage qui est en ligne sur la plate-forme

Survey Monkey. Il ne s'agit pas d'un sondage de satisfaction. On vise à cerner les enjeux concernant notamment le fonctionnement de la TRGIRTO et la démarche par enjeux-solutions. L'identification de ces enjeux permettra de rechercher des pistes de solution lors de la deuxième phase du projet. Mme Montpetit insiste en mentionnant que plus il y aura de personnes qui répondront et plus il y aura de réponses, plus le portrait qui sera dressé reflètera les différents points de vue des partenaires de la TRGIRTO. La chargée de projet est consciente que le sondage est long mais il a été difficile de couper dans les questions sans avoir à retrancher certains éléments essentiels. Mme Montpetit remercie ceux qui mettront des efforts pour y répondre. Jusqu'à présent, neuf personnes ont participé dont six ont seulement rempli la première section. La date limite pour participer au sondage a été fixée au 19 juin. Elle aimerait savoir qui a l'intention de répondre au sondage. Si certains souhaitaient avoir plus de journées, elle pourraient étirer le délai.

Plusieurs participants demandent que le sondage leur soit retourné.

M. Taillon explique qu'il siège à deux TGIRT. Devra-t-il répondre deux fois? Mme Montpetit suggère de mettre en évidence les différences entre les TGIRT dans les sections de commentaires. Il est aussi possible de remplir un deuxième sondage en sautant les questions dont les réponses sont les mêmes pour les deux TGIRT, afin de remplir seulement les parties où l'on désire apporter des distinctions pour une TGIRT en particulier.

Le coordonnateur recueille le nom de neuf personnes intéressées à remplir le sondage.

ACTION : Retourner aux partenaires le courriel d'invitation à participer au sondage du projet suprarégional (R. Barrette)

13. Divers

a) Zone de protection dans les pourvoiries (territoire faunique structuré)

M. Poirier explique que dans les territoires fauniques structurés (TFS), il y a plusieurs zones sensibles qui peuvent être intégrées dans la planification forestière, ce qui cause problème. Avec la Fédération des pourvoiries du Québec, les pourvoiries à droits exclusifs de l'Outaouais vont identifier des zones qui pourraient faire l'objet d'exclusion ou de négociations particulières et des zones pour le développement des pourvoiries. M. Dufour indique que la SEPAQ a déposé un projet auprès de la Fondation de la Faune visant à identifier des zones sensibles, par exemples, de sites d'hébergement et de lacs stratégiques. Ces données seront communiquées au MFFP dans le but d'établir des mesures d'harmonisation pour ces secteurs. Selon M. Poirier, chaque pourvoirie aurait son propre plan de zones sensibles où aucun aménagement forestier ne serait possible ou encore, dans lequel des modèles de coupe plus adapté seraient développés.

Si des superficies protégées devaient être ajoutées dans les TFS, M. Chartier croit qu'il faudrait en enlever ailleurs.

Lorsque le projet des pourvoiries sera plus avancé, il pourra être présenté à la TRGIRTO.

M. Poirier précise que l'objectif n'est pas de retirer des superficies aux BGA mais de trouver une meilleure façon de gérer le territoire et de travailler ensemble. Un projet pourrait être soumis à la TRGIRTO dans le cadre du PADF.

b) Projet d'aires protégées du CREDDO

M. David a entendu parler d'un projet d'aires protégées touchant la Rivière Noire. Il demande si cela fera l'objet d'une consultation publique? Mme Magnan affirme qu'il s'agit d'un des projets du CREDDO et de la SNAP Section Outaouais qui est financé par Environnement Canada. Il vise les bassins hydrographiques de la Rivière Noire et de la Rivière Coulonge. Pour l'instant, le projet en est à ses débuts. Il devrait être terminé en septembre 2023. Les parties prenantes seront toutes consultées. Des Réserves de biodiversité, où la chasse, la pêche et le canotage seraient permis, seraient proposées. Aucune activité industrielle ne le serait cependant. Le Groupe CAAF et l'UQO sont impliqués dans ce projet. Le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) interviendra à termes.

Les territoires déjà sous protection administrative seront agrandis en ciblant à protéger la biodiversité et des forêts anciennes. Une superficie de 30 300 ha, située autour de la branche Est de la Rivière Coulonge viendrait s'ajouter aux 84 000 ha de territoire d'intérêt pour un total de 115 000 ha. M. Chartier a déjà fait part de ses commentaires au sujet de ce projet. M. Lauzon indique que les superficies qui seraient ajoutées auraient un impact majeur sur des projets de développement du territoire dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et sur les usines de transformation du bois qui sont situées sur son territoire.

Mme Magnan mentionne qu'elle est prête à présenter ce projet à la TRGIRTO. Il est possible de consulter une carte sur le site du CREDDO.

c) Précisions sur le jeton de présence

M. David demande si la façon de gérer le jeton de présence est permanente ou si c'est lié aux rencontres virtuelles. Le coordonnateur précise que cette nouvelle manière d'administrer le jeton s'applique pour les rencontres virtuelles. Lorsqu'il y aura des rencontres régulières, le jeton de 175\$ par jour sera appliqué.

14. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 15h10.